



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE de DINGSHEIM

- 67370 -

Procès-verbal du 3 février 2025 à 19h30

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu du 6 janvier 2025
3. Cimetière – fixation des tarifs
4. Travaux
 - ✓ Réaménagement de la mairie – Maîtrise d'œuvre
5. Débat d'orientation budgétaire 2025
6. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes
7. Compte rendu des commissions :
 - A. Communication
 - B. Cadre de vie, solidarité
 - C. Urbanisme et économie
 - D. Voirie
 - E. Citoyenneté, jeunesse et environnement
8. Divers
 - A. Agenda

Liste des délibérations adoptées :

Membres présents : 11 - Procurations : 4- Absent : - Nombre de votants : 15

Point à l'ordre du jour	Délib. 2025 N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
3	04	BUDGET	Cimetière – fixation de tarifs	Unanimité
4	05	TRAVAUX	Réaménagement des locaux de la mairie – Maîtrise d'œuvre	Unanimité
				Unanimité

Procès-verbal du 6 janvier 2025 à 19h30

Présidence : Le maire, Gaston BURGER

Secrétaire de séance : Brice Schobel, conseiller municipal

Membres présents : 11

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Joseph Arenas, Gisèle Berbach, Brice Schobel, Fabrice Lutz, Laetitia Johner, Fabienne Breyel.

Procurations : 4 – Christian Biller donne procuration à Gaston Burger, Dominique Reinbolt donne procuration à Geoffrey Diebold, Geneviève Botzong donne procuration à Laetitia Johner, Audrey Bauer donne procuration à Joseph Arenas

Absents : 0

Nombre de votants : 15

1. Désignation du secrétaire de séance

Brice SCHOBEL est désigné comme secrétaire de séance.

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2025

Le PV de la séance du 6 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Votants : 15 - **POUR : 15** ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

3. Cimetière – fixation des tarifs

Le cimetière de Dingsheim est affecté à des concessions de terrains pour fondation de sépultures privées entre lesquelles les familles auront le libre choix. Plusieurs possibilités d'inhumation sont proposées, à savoir en pleine terre, dans une case du columbarium, dans une caverne ou par dispersion des cendres au jardin du souvenir. Les concessions pourront être souscrites et éventuellement renouvelées selon les tarifs ci-dessous.

1/ Espace pour sépulture en pleine terre

- **Cimetière** : Concession temporaire et renouvelable

	Tombe simple		Tombe double	
	Initial	Renouvellement	Initial	Renouvellement
Durée de 15 ans	200€	200€	300€	300€
Durée de 25 ans	250€	250€	400€	400€

2/ Espace cinéraire pour sépulture en case :

Concession temporaire et renouvelable (4 urnes max/case)

- **Columbarium ou caverne**

	Initial	Renouvellement
Durée de 15 ans	1.000€	500€
Durée de 25 ans	1.600€	800€

3/ Espace cinéraire pour sépulture par dispersion des cendres

Concession perpétuelle

- **Jardin du souvenir** :

Durée perpétuelle	50€
-------------------	-----

4/ Plaque d'identification individuelle (propriété du concessionnaire après paiement)

Plaque en granit 15x10x1,50	50€
-----------------------------	-----

Le conseil municipal, adopte les nouveaux tarifs du cimetière comme décrits ci-dessus qui s'appliqueront pour toute nouvelle demande de concession à compter du 4 février 2025 ou à compter de la date de renouvellement des concessions.

Délibération N°04/2025 - Adoptée

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

4. Travaux – réaménagement de la mairie – Maîtrise d'œuvre

Pour faire suite à la délibération N°03/2025, il convient de choisir un maître d'œuvre pour suivre ces travaux. Le maire propose de confier le marché au cabinet d'architecture « Ligne Libre », représenté par Mme Katia GROH. Le forfait provisoire de rémunération est fixé à 23.500€ HT pour deux années (environ 10 % du montant total du chantier).

Délibération N°05/2025 - Adoptée

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

5. Débat d'orientation budgétaire 2025

Le Maire présente le débat d'orientation budgétaire et les grandes masses budgétaires estimées, qui seront affinées pour le vote du CFU 2024 et du BP 2025.

Total des recettes de fonctionnement :	1 057 000 €
Impôts locaux - augmentation des bases fiscales :	681 000 €
Dont dotation globale de fonctionnement :	165 000 €
Total dépenses de fonctionnement :	807 000 €
Versement au SIVOM :	460 000 €
Recettes d'investissement :	137 000 €
Capacité d'autofinancement nette	250 000 €
Epargne :	1 212 000 €

Projets d'investissement :

Réaménagement de la mairie :	180 000 € en 2025 sur un total de 330 000 €
Vidéo-protection :	30 000 €
Piste cyclable :	60 000 €
Panneaux « Hofname » :	25 000 €
Pose d'arceaux vélo et bancs :	15 000 €
Reliures état civil :	8 000 €
Renouvellement éclairage public :	40 000 € (auquel il conviendra d'ajouter les dépenses déjà engagées 2024 mais non payées)
Divers travaux de voirie :	70 000 €
Aménagements sécurité – rue de la Chaîne :	60 000 €
Démontage du réseau Numéricable :	35 000 € en 2025 sur un total de 70 000 €
Photovoltaïque sur l'église :	40 000 € en 2025 sur un total de 60 000 €
Total prévisionnel :	563 000 €

Plusieurs subventions seront sollicitées sur différents projets :, réaménagement mairie, voirie vidéo-protection ...

6. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

SIVOM

La préparation du budget est en cours. Trois thèmes sont inscrits au débat d'orientation budgétaire :

- Equipement photovoltaïque du toit de l'école élémentaire
- Rénovation de la « maison du SIVOM » - location envisagée en septembre 2025
- Etudes sur la faisabilité d'un nouveau club-house pour l'ASDG

Le projet initial de maison de santé a été abandonné en décembre 2024. Il a été repris en main par le pharmacien qui retravaille le projet. Il est demandé que la vente du terrain soit réservée dans les mêmes conditions jusqu'à dépôt du nouveau permis de construire.

Communauté de communes Kochersberg - Ackerland :

La rétractation des recettes de la communauté de communes, le surcoût de plusieurs projets périscolaires et le désengagement de l'Etat sur certains crédits va amener la communauté de communes à appliquer une hausse des impôts de la part intercommunale de la taxe foncière (environ 7 € par personne).

7. Compte rendu des commissions :

Cadre de vie, solidarité

- En 2024 : 41 grands anniversaires, dont 16 de plus de 90 ans
- En 2025 : 39 grands anniversaires, dont 17 de plus de 90 ans - 3 noces d'or et 4 noces de diamant.

Urbanisme et économie

- Rue de Mittelhausbergen : le propriétaire a remblayé le terrain pour le consolider. Le chantier est à l'arrêt à la demande la mairie, faute de permis de démolir. Un nouveau permis doit être déposé pour reconstruire la maison à l'identique.

Citoyenneté :

- Distribution du passeport citoyen aux élèves de CM1 et CM2 de l'école le mardi 4 mars.

8. Divers

- ↳ Le maire informe le conseil municipal que l'ASDG organisera un festival avec 17 food-trucks, organisé par l'ASDG le week-end de Pentecôte (du 7 au 9 juin 2025) avec également un concert de Robin Léone. Les rues Kobler et du Stade seront barrées pour l'occasion.
- ↳ La réponse du conseil municipal au mot du maire de Griesheim-sur-Souffel relative à la zone artisanale et au plan de circulation a été ajoutée à la brochure « Le Pont » pour informer les habitants et rétablir les faits. Le conseil regrette le ton et le fond utilisés par le Maire de Griesheim-sur-Souffel dans ses propos délibérément tronqués et sortis de leur contexte.

a. Agenda

- ↳ Prochains conseils municipaux :
 - ↳ 31 mars 2025 à 19h30 : vote du budget
 - ↳ 5 mai 2025 à 19h30
- ↳ Réunion préparatoire du budget : 17 février 2025 à 19h
- ↳ Osterputz – nettoyage de printemps : 29 mars 2025 - RV à la Grange à 9h00.
- ↳ La fête de la St Jean sera organisée cette année par le basket, dans un esprit renouvelé type bal ou guinguette le 28 juin 2025

La séance est close à 21h50

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER <i>Maire</i>	Le secrétaire de séance : Brice Schobel <i>Conseiller municipal délégué</i>